

par trois fois, en élevant chaque fois la voix : *magnum jubileum* ; le cœur répondait : *Deo gratias* ; et, après chaque réponse, les trompettes sonnaient de nouveau ; le diacre lisait ensuite la bulle du Pape en latin ; et, en revenant, on chantait le *Te Deum*, qu'on interrompait par la lecture de la bulle en français devant la porte de Saint-Jean.

Le dimanche de la Passion, on faisait, après vêpres, une procession solennelle, pour appeler les grâces de Dieu sur le Jubilé ; le matin du mercredi saint, on célébrait dans le même but une grand'messe où assistait l'évêque, le chapitre, les magistrats et les notables de la ville. Vers six heures du soir, le carillon des cloches annonçait qu'on allait transporter la statue miraculeuse sur une riche estrade surmontée de trois gradins, préparée pour cette cérémonie : alors une foule immense se pressait sous les voûtes de la cathédrale, et les plus beaux chants retentissaient en l'honneur de Marie. Les quatre barons de Notre-Dame prenaient place aux quatre coins de l'autel, l'épée nue à la main. Les chanoines et le reste du clergé, descendus de leurs stalles, priaient à genoux sur le sol, rangés des deux côtés du chœur ; l'évêque revêtu de la chape, la mitre sur la tête et la crosse à la main, s'avancait entouré des quatre plus anciens chanoines aussi en chape et tenant chacun un cierge. La statue alors partait de sa place, précédée de quatre chanoines, suivie de l'évêque, et on la posait sur le premier gradin ; au second étaient les reliques les plus précieuses de l'église, et le troisième était réservé pour le Très Saint Sacrement. Le lendemain, après un sermon prêché sur la place du fort et ordinairement par l'évêque, avait lieu la procession de l'ouverture ; là figuraient chacun à la place assignée, le chapitre, le clergé des collégiales et des paroisses, faisant partie dans les rangs les principales reliques de chaque église, les ordres religieux, les confréries, tous les corps de métiers, marchant chacun sous sa bannière : venait ensuite l'évêque et derrière lui le président, les consuls, la cour commune, le corps des avocats, tous tenant un cierge, qu'à leur retour ils offraient à l'autel de Notre-Dame, et enfin toute la masse du peuple. On traversait ainsi les rues tapissées comme au jour de la fête de Dieu ; et, arrivé aux degrés de la Cathédrale, l'évêque fendant les rangs, s'avancait jusqu'à la porte Dorée, qu'il trouvait fermée : il la frappait trois fois avec sa crosse en chantant des versets analogues à la circonstance, et auxquels le peuple répondait. Au troisième coup, la porte s'ouvrait au chant du psaume *Jubilate*, puis on chantait le *Te Deum* et la messe pontificale, après laquelle on portait le Saint-Sacrement sur l'estrade qui lui avait été préparée.

A dater de ce moment, un consul en robe rouge, quatre